



**Compte rendu COPIL NATURA 2000**  
**Site FR 7200705 « Carrières souterraines de Villegouge »**  
**du 17 mars 2026 à la Salle Charlemagne – Saint Aignan**

Participants :

- Madame Sophie WEBER, conseillère régionale déléguée à Natura 2000 (assurant la présidence du Copil pour cette réunion, en remplacement de Sandrine HERNANDEZ)
- Madame Virginie MANDON, Maire de Saint-Aignan
- Madame Celia GASPERINI, Chargée de mission gestion des sites Natura 2000 de la Gironde, Région Nouvelle-Aquitaine
- Madame Hanneke GUIRAT-GILLIS, Animatrice Natura 2000 au Syndicat mixte de bassins versants de la Saye, du Galostre et du Lary
- Mme Colette GOUANELLE, Administratrice SEPANSO
- Mme Laura DUBAQUIER, Bénévole Groupe Chiroptère d'Aquitaine
- Madame Lisa FRITZ, Chargée de projet HISA
- Monsieur Pascal TARTARY, Animateur Natura 2000, CEN Nouvelle-Aquitaine

Structure/personne excusée :

- DREAL Nouvelle-Aquitaine
- DDTM de la Gironde
- Département de la Gironde
- PETR Libournais
- Monsieur Xavier BUFFO, Directeur général du Château de la Rivière
- Madame Carole DECKER, responsable de l'antenne Gironde, CEN Nouvelle-Aquitaine

La réunion du comité de pilotage s'est tenue le 17 mars 2026 en présentiel dans la salle Charlemagne à Saint-Aignan, sous la présidence de Madame Sophie WEBER.

---

Madame le Maire de Saint-Aignan adresse un message de bienvenue aux membres participants.

Madame WEBER adresse un message de bienvenue aux membres participants, remercie l'accueil de la commune de Saint-Aignan, rappelle le contexte de l'animation.

La suite de la séance du COPIL est animée par Monsieur TARTARY, Animateur Natura 2000 du site au Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine (CEN Nouvelle-Aquitaine).

La présentation est téléchargeable sur la page internet dédiée au site <https://www.carrieres-souterraines-villegouge.fr>

Pour finir les propos introductifs, l'animateur présente le site Natura 2000 des carrières souterraines de Villegouge qui couvre 960 ha sur les communes de Saint-Aignan, Villegouge, La Rivière, Saint-Germain-la-Rivière et Lugon-et-l'Île-du-Carnay et permet la conservation de huit espèces de chauves-souris d'intérêt communautaire.

- **Bilan d'animation 2025**

- Animation du site internet. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site à l'adresse suivante : <https://carrieres-souterraines-villegouge.fr/>. **En 2025, un nouvel article est venu compléter les actualités du site.**
- Réalisation d'une exposition : Pour permettre de mieux sensibiliser les usagers du territoire, le CEN réalise une exposition qui pourra être mobilisée dans les communes.
- Prise de contact avec les propriétaires et les exploitants. Ces prises de contact permettent de proposer aux propriétaires privés, collectivités et exploitants un diagnostic parcellaire ou d'exploitation, et de proposer des actions correctives financées par Natura 2000.  
**En 2025, ce sont 3 structures ou personnes qui ont été démarchées pour s'engager dans la démarche Natura 2000.**
- Contractualisation Natura 2000. Sur les 3 personnes ou structures contactées, aucune ne s'est dite favorable à l'élaboration d'un diagnostic de propriété. Ce document permet de fixer les grands enjeux d'une propriété et de définir les actions pour y répondre. Il sert de base de réflexion pour la mise en œuvre d'actions de gestion sur le site.

Dix actions issues de précédents diagnostics sont potentiellement financables par un contrat Natura 2000. L'animateur attend un retour de ces propriétaires.

Tableau 1 : Bilan des diagnostics de propriété au titre des contrats Natura 2000

Période	Code et dénomination de l'action	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 17/03/2026
Synthèse 2019-2024	GH2 - Créer ou maintenir des îlots de vieillissement	9,33 ha	185 %	18 460 €	8,73 ha en phase de notification / 0,6 ha réalisé
	GH4 - Mettre en protection les carrières prioritaires	1	10 %	10 000 €	En attente du positionnement du propriétaire
	GH3- Mise en place de panneaux d'information pour les usagers de la forêt	n-r.	n-r.	n-r.	n-r.
	GH5 - Mettre en protection les carrières non prioritaires	5	125 %	40 000 €	1 accès réalisé par le propriétaire
	GH6- Mise en place de panneaux d'information aux accès de carrières	6	42 %	2 000 €	En attente du positionnement du propriétaire
	GH12- Gérer / créer des sous-bois clairs	13,4 ha	65 %	25 700 €	1,9 ha réalisé
	GH13 - Créer / restaurer des clairières	1,47 ha	138 %	11 600 €	0,1 ha réalisé
	GH19- Structurer les lisières	200 ml	10 %	3 000 €	En attente du positionnement du propriétaire

Période	Code et dénomination de l'action	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 17/03/2026
	GH21 – Ouverture des vignes abandonnées en entretien par la fauche	1,4 ha	35 %	5 350 €	1,4 ha réalisés
	GH25 – Planter ou renforcer les haies existantes et entretien	900 ml	45 %	6 820 €	300 ml réalisés

- Contractualisation mesures agro-environnementales et climatiques. Les MAEC permettent de défrayer les pertes d'exploitation dues aux changements de pratiques favorables à la biodiversité. Les MAEC sont proposées sur la base d'un diagnostic d'exploitation réalisé par la Chambre d'Agriculture. Ce document permet de fixer les grands enjeux d'une exploitation et de définir les actions agro-environnementales pour y répondre.

En 2025, les diagnostics entrepris ont identifié des pistes de gestion en matière de lutte biologique par confusion sexuelle en vigne. Cette mesure a été contractualisée historiquement sur 67,85 ha. Malheureusement, la lutte biologique n'a pas été retenue sur le territoire dans le cadre de la programmation FEADER 2023/2027 malgré l'intérêt qu'elle porte pour la réduction des insecticides et la conservation des chauves-souris. Pour autant, l'exploitant poursuit volontairement cette pratique.

*Pour pallier à cela, l'animateur Natura 2000 fait régulièrement remonter cette problématique auprès de son réseau. Le CEN poursuit ses actions de réseau afin que cette mesure ne soit pas uniquement appréhendée d'un point de vue « pollution des eaux » mais qu'elle soit également regardée sous l'angle de la conservation de la biodiversité. Parallèlement, la Région a également fait remonter à l'Etat le constat d'un manque de moyen financier dédié aux MAEC.*

- Engagement au titre de la Charte Natura 2000. Il s'agit d'un engagement moral permettant de valoriser les efforts entrepris sur sa propriété ou sur sa pratique. **Sur la base des 3 acteurs contactés sur le territoire, une nouvelle adhésion est en cours de signature.**

Tableau III : Bilan courant de la contractualisation à la Charte Natura 2000.

Bénéficiaire	Période	Commune	Milieu concerné	Activité concerné	Surface (ha)
COLTER1	2014-2019	-	-	Collectivité territoriale	-
COLTER2	2014-2019	-	-	Collectivité territoriale	-
COLTER4	2017-2022	-	-	Collectivité territoriale	-
AGRVIL1	2014-2019	Saint Germain la Rivière Villegouge	Vignes	Activité viticoles Activité agricole	7,7 ha
AGRLAR1	2018-2023	La Rivière	Gîtes à chiroptères Bâti et jardins Ponts Milieux forestiers Formations arborées hors forêts Formations herbeuses Vignes	Activité viticole	97 ha
ASSXXX1	2022-2027	Villegouge	Gîtes à chiroptères	Activité naturaliste	-
COLTER3	2023-2027	-	-	Collectivité territoriale	-

Bénéficiaire	Période	Commune	Milieu concerné	Activité concerné	Surface (ha)
AGRSTA1	2025-2030	Saint-Aignan	Vignes	Activité viticoles Activité agricole	?

- Déploiement de mesures hors contrat. Trois projets sont en cours sur le territoire. Ils portent sur une stratégie d'acquisition d'espaces naturels, sur le suivi à large échelle des chauves-souris cavernicoles, ainsi que sur la stratégie déployée par le syndicat du Moron sur la conservation des milieux aquatiques et des zones humides.

**Un nouveau projet est en cours de voir le jour sur le territoire et porte sur la biodiversité commune des vignes en partenariat avec l'association HISA.**

- Evaluation des incidences. Trois projets ont fait l'objet d'une évaluation d'incidence, ou d'une information, sur le territoire en 2025.

Tableau IV : Bilan courant des projets soumis à évaluation d'incidence depuis la mise en œuvre de la réglementation sur le sujet

Période	Identifiant	Procédure	Objet	Commune	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
Depuis 2011	Projet 1	Déclaration	Soutènement de carrières	Villegouge	-	-	Favorable suite aux adaptations
	Projet 2	Amiable	Fermeture de carrières	La Rivière	-	-	Favorables suite aux adaptations
	Projet 3	Amiable	Dépôt de déchets sauvages	Villegouge	0,3 ha	0,03%	-
	Projet 4	Déclaration simplifiée	Construction d'une maison individuelle	La Rivière	92 m <sup>2</sup>	» 0%	Favorable
	Projet 5	Déclaration	Primo boisement sur prairie	Lugon-et-l'Île-du-Carnay	22 ha	2%	Favorables suite aux adaptations
	Projet 6	Régime propre	Exploitation de champignonnière	Saint Germain la Rivière	1 000 m <sup>2</sup>	-	Favorable avec préconisations de l'animateur
	Projet 7	Loi sur l'eau	Création d'un appontement à bateau	Saint Germain la Rivière	-	» 0%	En cours d'instruction
	Projet 8	Régime propre	Primo plantation de vigne	Lugon-et-l'Île-du-Carnay	?	?	En cours d'étude
	Projet 9	Etude d'impact	Construction d'un chai	Saint Aignan	-	-	Favorable
	Projet 10	Régime propre	PDIPR	Villegouge, Saint Germain, Lugon, La Rivière	-	-	En cours d'instruction
	Projet 11	Amiable	Construction d'une maison individuelle	Lugon-et-l'Île-du-Carnay	-	-	En cours d'instruction
	Projet 12	Régime propre	Primo boisement	Saint-Gemain-la-Rivière	3 ha	0,3 %	Favorable
	Projet 13	Régime propre	Primo boisement	Saint-Gemain-la-Rivière	10 ha	1,1%	Favorable
	Projet 14	Régime propre	Construction/Schéma d'urbanisme	La Rivière	?	-	En cours d'instruction

Période	Identifiant	Procédure	Objet	Commune	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
<b>Légende :</b> n.r. = non renseigné							

En dehors du COPIL, est abordé la modification des paysages en lien avec la crise viticole et les aides à l'arrachage. Difficile d'anticiper ces interventions par l'animateur, bien que celles-ci doivent faire l'objet d'une évaluation d'incidence au-dessus de 0,5 ha. La DDTM veillera à faciliter la remontée de ces informations auprès de l'animateur Natura 2000.

- **Dotation de soutien aux communes sur la biodiversité :** L'animateur rappelle qu'il est à la disposition des communes pour orienter l'utilisation de ces aides sur des projets en lien avec la conservation du site.
- **Evaluation des mesures de gestion**
  - Suivi scientifique sur les colonies de chauves-souris. Cette action de suivi est menée depuis 2019 par le Groupe Chiroptère d'Aquitaine dans le cadre de l'évaluation de l'état de conservation des espèces du site. Cependant, le suivi du site avait déjà été engagé avant 2019.

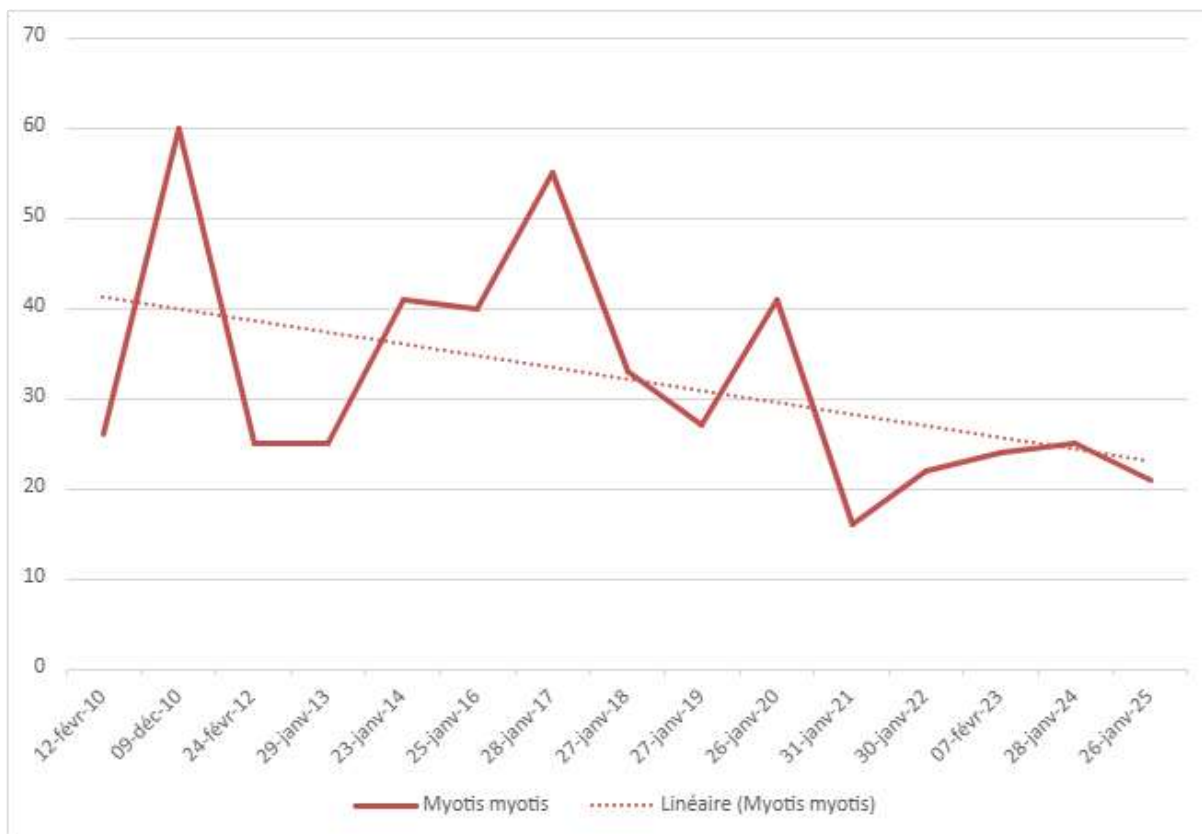


Figure 1 : Evolution de la population hivernale de grand murin sur le site

Après les fortes baisses observées entre 2008 et 2015, la population hivernale de grand murin tend à se maintenir sur des niveaux relativement bas (40% des effectifs maximum observés). L'évolution des effectifs observée sur le site est similaire à l'évolution des effectifs au niveau national (Com.pers. Denis VINCENT, Plan régional d'action chauves-souris).

- Cartographie des habitats naturels du site : le site a été inscrit pour répondre à la conservation des chauves-souris, en conséquence, aucune cartographie des habitats naturels n'avait été produite sur le site. En 2024, la Région a souhaité combler cette lacune. Ainsi, en 2024, le CEN Nouvelle-Aquitaine, avec l'appui du CBNSA, a réalisé des inventaires botaniques permettant d'identifier les végétations du site et par conséquent les habitats d'intérêt communautaire.

Ce travail nécessite encore quelques ajustements sur la caractérisation des habitats naturels et de leur état de conservation, notamment sur l'habitat 6210 Pelouses sèches à orchidées ; l'habitat 6510 Prairies maigres de fauche, l'habitat 9180 Forêt de pentes et de ravins à Tilleul et Erable et l'habitat 91F0 Forêt de chênes et de frênes des grands fleuves.

Figure 3 : Cartographie provisoire des habitats d'intérêt communautaire du site



- Etat de conservation des espèces.

Tableau V : Tendance de l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire du site

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Population évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2022	Tendance sur la tranche 2023-2025	Etat de conservation estimé à la fin 2025	Remarques
1303 Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	n.e.	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1304 Grand Rhinolophe <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	n.e.	Mauvais	→	→	Mauvais	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1307 Petit Murin <i>Myotis blythii</i>	1 000	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Population évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2022	Tendance sur la tranche 2023-2025	Etat de conservation estimé à la fin 2025	Remarques
1308 Barbastelle d'Europe Barbastella barbastellus	n.e.	Moyen	→	↗	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats + action sur les îlots de sénescence
1310 Minioptère de Schreibers Miniopterus schreibersii	3 500	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1321 Murin à oreille échancrée Myotis emarginatus	n.e.	Mauvais	→	→	Mauvais	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1323 Murin de Bechstein Myotis bechsteinii	n.e.	Moyen	↘	→	Mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales + action sur les îlots de sénescence
1324 Grand Murin Myotis myotis	1 000	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales

- Atteintes des objectifs du document d'objectifs.

Tableau VI : Niveau d'atteinte des objectifs du document d'objectifs du site

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD1 - Maintenir et préserver les gîtes à chauves-souris	OO11- Assurer la tranquillité et pérennité des gîtes de mise bas, en particulier espèces annexe II	10 %	Acquisition partielle, mais ne permettant pas d'engager des aménagements de sécurisation
	OO12- Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies d'hivernation, en particulier du Petit Rhinolophe, du Grand rhinolophe et du Murin à Oreilles échancrées	20 %	Acquisition partielle, montage d'un projet de sécurisation
	OO13- Assurer la tranquillité et la pérennité des sites de swarming	10 %	Diagnostic préliminaire partiel
ODD2 - Maintenir et gérer des territoires de chasse favorables aux chauves-souris	OO21- Préserver et / ou restaurer les terrains de chasse des chauves-souris, en particulier des espèces de l'annexe II	20 %	Essentiellement au titre des MAEC
	OO22 - Améliorer les zones potentielles de chasse du complexe d'espèces « Murin de grande taille »	20 %	Essentiellement au titre des MAEC
	OO23 - Améliorer les zones potentielles de chasse du Petit Rhinolophe	20 %	Essentiellement au titre des MAEC
	OO24- Préserver et/ou restaurer les routes de vol, en particulier pour le Petit Rhinolophe	10 %	Essentiellement au titre des actions AAP
ODD3 - Évaluer la conservation des espèces et des habitats d'espèces	OO31- Suivre et connaître les colonies de chauves-souris sur l'ensemble du cycle biologique	75 %	Colonies souterraines plutôt bien connues. Quelques lacunes sur le swarming
	OO32 - Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs	0 %	Suivi non réalisé
	OO33- Suivre l'évolution des habitats d'espèce sur le site	80 %	Cartographie d'habitat réalisée
ODD4 - Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces	OO41- Mettre en place de la sensibilisation ex-situ	0 %	Pas de temps prévu sur le sujet
ODD5 - Animer l'application du Document d'Objectifs	OO54 - Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial	25 %	Au travers des AAP, de la présence du Syndicat du Moron

- **Perspectives 2026-2027**

- Finalisation de l'exposition itinérante
- Faire vivre les outils de communication (Exposition, site internet)
- Poursuite des démarches de contractualisation (Contrat Natura 2000 / Charte / accompagnement MAEC)
- Appui aux évaluations d'incidence Natura 2000
- Appui au territoire pour la mise en œuvre de politiques publiques (prise de contact avec les nouveaux exécutifs communaux et intercommunaux)
- Poursuite des suivis écologiques (Suivis hivernaux et reproducteurs des chauves-souris – sur crédits spécifiques)
- Finalisation de la cartographie des habitats naturels
- Gestion administrative et financière du site

- **Relevé de décisions.**

- Le Comité de Pilotage valide
  - Le bilan d'animation 2025-2026 à l'unanimité ;
  - Le prévisionnel 2026-2027 à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune remarque n'étant formulée, la séance est levée.

La présidente du Comité de pilotage par  
intérim